CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Les éleveurs de bétail Jersey à Ormstown

Il serait téméraire de prédire ce que seront nos expositions plus tardives dans la saison, et le rôle qu'y tiendra le bétail de race Jersey. Mais comme il est plus dangereux de prédire que de rapporter les événements qui filent à une allure si vive dans le domaine du passé, nous nous rangerons du côté le plus facile en rappelant au lecteur le grand succès que les amateurs de la petite vache Jersey ont remporté à notre exposition printanière d'Ormstown.

Bien que l'exposition qui se tient annuellement dans la belle région de Chateauguay-Huntingdon soit reconnue comme le chateau-fort des éleveurs de bétail Ayrshire et Holstein, cette année au moins une catégorie d'éleveurs, a dû baisser pavillon devant le groupe imposant d'éleveurs de Jerseys qui a fait si belle figure dans le colisée de l'exposition d'Ormstown. En fait, huit de nos bons éleveurs, exceptons-en un seul venant de l'Ontario, ont présenté quatre-vingt-dix têtes de bétail Jersey contre 65 sujets de race Holstein seulement. Les directeurs de l'Exposition, en face d'un si beau déploiement et d'un si bel encouragement de la part des amateurs de la race bovine de l'Ile Jersey, devront certainement faire subir une modification à leur liste de prix, et à l'avenir traiter la race Jersey au moins sur le même pied que les autres races qui avaient été jusqu'ici plus en vogue à ce tournoi. C'est chose promise d'ailleurs nous disent les dernières nouvelles, de sorte que nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

Les exposants cette année étaient : Jersey Health Farm de l'Ile Bizard; Maxwelton Farms de Ste-Anne de Bellevue; Alphonse Bazinet de St-Hugues, un jeune éleveur qui a de l'ambition; William Mc Ewen, propriétaire de la ferme Honeyholm à Ormstown; Garnet Kerr de Campbellford, Ont.; W. F. Marfin, Westmount, Qué.; John Howden de St-Louis de Gonzague, P. Q. et W. Elmo Ashton, propriétaire de Gables Farm, Foster, P. Q. Mentionnons également la présence d'un grand nombre de bons amateurs qui ont assisté au classement des diverses classes dont M. Bower Henry, ancien président du Club Canadien des Eleveurs de Bétail Jersey accompagné de son épouse (Mme Henry manque rarement l'occasion d'assister au classement des sujets Jerseys); M. E. J. Thompson, propriétaire de Jersey Health Farms Reg'd qui devait non seulement s'intéresser à ses exhibits de bétail laitier, mais suivre également le classement des chevaux Belge dont il est grand amateur et éleveur. Il nous a été particulièrement agréable de rencontrer de même M. Maxwell à l'arène des juges, ayant été absent du pays pour quelques années; indice qui augure bien pour l'avancement du troupeau Jersey de la ferme Maxwelton qui fut autrefois le home de la première vache Jersey, de l'Empire britannique, Emminent Martha W. de St-Omer, a produire plus de 1.000 livres de beurre en 365 jours.

M. Elmo Ashton, gros éleveur de Jerseys a prêté une attention considérable au travail du juge bien que dans la plupart des classes il dût présenter lui-même ses sujets, principalement dans les classes où la lutte se faisait plus serrée. Il fut toutefois bien récompensé de son travail puisque la plupart des premiers prix furent adjugés à ses exhibits. Pour plus de précision mentionnons : 10 premiers prix; les rubans de championnats de taureaux junior, senior et grand champion, et ceux pour championnats de femelles junior, senior et grande championne de l'exposition d'Ormstown.

Il y avait tellement d'uniformité dans toutes les classes, qu'il n'en est presque pas une seule où le juge M. le professeur A. R. Ness de McDonald n'eut à s'imposer beaucoup de travail pour décerner les prix, avec l'équité dont il sait faire preuve. Il n'est pas une seule classe où il n'y eut moins que six entrées, dans la plupart huit sujets furent soumis à l'inspection. Dans la classe des taureaux de trois ans et plus, s'amenèrent huit beaux animaux dont Glen Chance Regal, le taureau champion de l'an dernier mais qui dut céder sa place, cette année, au nouveau chef du troupeau de Gables Farm, Brampton Standard Hal, ce dernier offrant une meilleure conformation, plus de fini et une meilleure ligne de dos. Standard Hal fût proclamé grand champion tandis que l'un de ses fils, Chestnut Starlight remporta les honneurs de Champion Junior.

Les classes de vaches et génisses étaient très fortes, tous les sujets ne pouvaient mieux représenter le vrai type de la race. Dans les classes de jeunes sujets furent présentées des petites filles de Standard of Oaklands, des génisses qui promettent comme type et aussi comme futures excellentes productrices. Des filles de Maxwelton Volunteer Sultan, Easter Lily's Volunteer et Sybille Prince 2ème, Grande Championne à Sherbrooke l'année dernière, portent bien les caractères exceptionnellement appréciables de ce reproducteur. Lorsque la classe des vaches sèches de trois ans fût appelée, plusieurs éleveurs furent d'avis, à la belle apparence de la vache Benedicta Countess, du troupeau de M. Bazinet, une petite fille du taureau Lord of Les Jardins, que celle-ci serait classée première. M. Ness, toutefois dût tenir compte d'une petite défectuosité au garrot, et lorsque comparée à Gay King's Viola, constater un meilleur alignement des côtes chez cette dernière qui fût placée première de la classe, mais immédiatement suivie du sujet de M. Bazinet. Gay King's Viola fût également proclamée Grande Championne à l'avantage de son propriétaire M. Ashton.

Nous donnons ci-après le rapport du juge M. A. R. Ness.

JERSEYS

Veau Sénior.—1. Kerr, avec Burnside Queen's Boy; 2. Maxwelton Farm, avec Maxwelton Volunteer King; 3. McEwen; 4. Rowatt; 5. Bazinet.

Taureau Junior, 1 an.—1. Ashton, avec Bythbrae Roseboy; 2. Maxwelton, avec Maxwelton Sultan's Xenia; 3. McEwen; 4. Bazinet; 5. Kerr.

Taureau Sénior, 1 an.—1. Ashton, avec Chestnut Starlight; 2. Jersey Health Farms, avec Pizard Tormentor King; 3. Bazinet; 4. Ashton; 5. Barton; 6. Kerr.

Taureau 2 ans.—1. Jersey Health Farm, avec Belvoir Dorothea's Design; 2. Ashton, avec Roselawn Standard Boy; 3. McEwen; 4. Howden.

Taureau 3 ans et plus.—1. et 3. Ashton, avec Brampton Standard Hal et Glen Chance Regal; 2. Jersey Health Farm, avec Edgeley White King; 4. Maxwelton, avec Brampton Estella Noble; 5. McEwen; 6. Barton.

Champion Sénior et Grand Champion. — Ashton, avec Brampton Standard Hal.

Champion Sénior et Grande Réserve. — Jersey Health Farms, avec Belvoi Dorothea's Design.

Champion Junior de Réserve.—Ashton, avec Chestnut Starlight et Blythbrae Roseboy.

Génisse, 2 ans en lait.—1. Maxwelton, avec Maxwelton Sultan's Victoria; 2. et 3. McEwen, avec Honeyholm Oxford Fern; 4. et 5. Jersey Health Farms.

Vache 3 ans, en lait.—1. McEwen, avec Honeyholm Lady Alice; 2. Maxwelton, avec Maxwelton Sultan's Leda; 3. Ashton, avec Springgrove Jewel; 4. Kerr.

Vaches 4 ans et plus, en lait.—1. et 5. Ashton, avec Windermere Vee; 2. Maxwelton, avec Maxwelton Volunteer's Mina; 3. Jersey Health Farms, avec Bizard Marie; 4. McWwen.

Veau Femelle Sénior.—1. et 2. Jersey Health Farms, avec Bizard Violet et Bizard White Polly; 3. Ashton, avec Gables Standard Venus; 4. Bazinet; 5. McEwen.

Génisse Junior, 1 an.—1. et 3. Ashton, avec Gables Standard Vee, et Gables Standard Stella; 2. Jersey Health Farms; 4. Maxwelton; 5. McEwen.

Génisse Sénior, 1 an.—1. Ashton, avec Pinehurst Standard Rose; 2. Jersey Health Farms, avec Bizard Favourite; 3. Jersey Health Farms, avec Bizard White Lady; 4. Bazinet; 5. McEwen.

Génisse Sèche, 2 ans.—1. Maxwell, avec Maxwelton Volunteer Pauline; 2. Jersey Health Farms, avec Fairmounts Design Paradise; 3. Maxwell, avec Maxwelton Sultan Dolly, 4. Ashton; 5. Rowett.

Vache Sèche, 3 ans et plus.—1. Ashton, avec Gay King's Viola; 2. Bazinet, avec Benedicta's Countess; 3. Jersey Health Farms, avec Oxford's Gold Flower; 4. McEwen; 5. Maxwell.

Championne Sénior et Grande Championne.—Ashton avec Gay King' Viola.

Championne Sénior et Grande Réserve.—McEwen, avec Honeyholm Lady Alice.

Championne Junior.—Ashton, avec Pinehurst Standard Rose.

Championne Junior de Réserve.—Ashton avec Gable's Standard Vee.

Nouveaux règlements concernant l'enregistrement des chevaux canadiens

Dans un commentaire publié la semaine dernière, nous avons prévenu le lecteur que nous publierions les nouveaux règlements ayant trait à la sélection et à l'enregistrement des juments ayant portion de sang Canadien afin de pouvoir contrôler la reproduction de ces femelles accouplées à des étalons de race pure Canadienne et pouvoir, après quelques générations, inscrire leur progéniture au régistre de la race, à la condition que les descendants eux-mêmes fussent trouvés recommandables.

Le projet a été longuement étudié et approfondi par les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture ainsi que par les autorités des Annales Nationales du Bétail à Ottawa. Les officiers de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens y a porté une sérieuse considération avec le résultat que le projet est actuellement défini, accepté, et le Ministère provincial de l'Agriculture a chargé un de ses officiers d'exécuter le travail d'inspection.

Nous insisterons aujourd'hui sur l'importance pour les cultivateurs concernés de lire bien attentivement les nouveaux règlements que nous publions ci-après concernant l'enregistrement des sujets susceptibles d'être acceptés.

RÈGLEMENTS D'INSCRIPTION

Les animaux suivants peuvent être admis à l'enregistrement:

a) Un animal dont le père et la mère sont enregistrés au Livre de Généalogie du Cheval Canadien pourvu qu'il soit un bon sujet de la race et exempt de tares héréditaires.

b) Une femelle identifiée, qui a passé l'inspection, dont le père, le père de la mère, le père de la grand'mère et le père de la grande grand'mère sont tous des pères enregistrés approuvés et dont la mère, la grand'mère et la grande grand'mère sont toutes inspectées et des femelles identifiées.

c) Un mâle identifié qui a passé l'inspection dont le père est un père enregistré approuvé et dont la mère est enregistrée sous le règlement "b".

EXPLICATION DES RÈGLEMENTS D'INSCRIPTION

Le nouveau système pourvoit à l'enregistrement des "pur-sang" actuels en procédant de la même façon que l'on procédait dans le passé. En plus, il pourvoit à l'enregistrement des femelles de portion de sang Canadien dans quatre classes distinctes que l'on pourra appeler classe No 1 pour les "demi-sang", No 2 pour les "trois-quarts-sang", No 3 pour les "sept-huitièmes-sang" et finalement la classe No 4 dans laquelle seront admis les mâles et les femelles qui seront considérés comme "pur-sang".

Les conditions requises pour l'admission des sujets dans les différentes classes ci-haut mentionnées sont les suivantes:

Classe No 1.

Seront admises dans cette classe les femelles provenant de juments croisées, à la condition qu'elles aient été engendrées par des étalons pur-sang Canadiens enregistrés et classés "A", "B" ou "C" suivant le système de classification des étalons adopté par les Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture, et qu'elles aient été inspectées à l'âge de 2 ans et trouvées recommandables (approuvées) par un Inspecteur recommandé par la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens.

Classe No 2.

Seront admises dans cette classe les femelles provenant des juments qui auront été enregistrées dans la classe No 1, à la condition qu'elles aient été engendrées par un étalon pur-sang Canadien, enregistré et classé "A", "B" ou "C", et qu'elles aient été inspectées à l'âge de 2 ans, par l'inspecteur de la Société, et trouvées recommandables.

Classe No 3.

Seront admises dans cette classe les femelles provenant des juments qui auront été enregistrées dans la classe No 2, toujours à la condition qu'elles aient été engendrées par un étalon de la classe "A", "B" ou "C" et qu'elles aient été inspectées et recommandées à l'âge de 2 ans.

Classe No 4.

L'on admettra dans cette classe les sujets mâles ou femelles provenant des juments qui auront été enregistrées dans la classe No 3, à la condition qu'ils aient été engendrés par des étalons classés "A" ou "B" (non plus "C") et qu'ils aient été inspectés et recommandés à l'âge de 2 ans par l'inspecteur de la Société. Ces sujets seront considérés à tout point de vue comme le sont les "pur-sang" actuels.

MOYEN D'IDENTIFICATION

Afin de pouvoir identifier toutes les femelles qui seront enregistrées comme sujets demi-sang, trois-quarts-sang ou sept-huitième-sang, l'inspecteur sera chargé de les marquer au cou, sous la crinière, de la manière suivante:

Les femelles qui seront enregistrées en 1935 dans la classe No 1, demi-sang, seront marquées avec le chiffre "1" et la lettre "N". Le chiffre "1" indiquera qu'elles proviennent d'un premier croisement et la lettre "N" indiquera l'année de l'inscription, 1935. Les femelles qui seront enregistrées en 1935 dans la classe No 2 seront marquées comme suit: 2N, et celles provenant d'un troisième croisement et qui seront admises dans la classe No 3 seront marquées 3N.

On adoptera plus tard un moyen d'identification pour les sujets provenant d'un quatrième croisement et qui seront enregistrés dans la classe des "pur-sang", la classe No 4.

La lettre "P" sera choisie pour indiquer l'année 1936, la lettre "R" indiquera l'année 1937. Les lettres "O" et "Q" ne seront pas employées; pour les autres années on emploiera successivement les lettres suivantes: "S" "T" "U" "V", etc.

PROCÉDÉ A SUIVRE POUR OBTENIR L'ENREGISTREMENT D'UN SUJET DANS L'UNE OU L'AUTRE DES CLASSES CI-HAUT MENTIONNÉES.

Pour obtenir l'enregistrement d'un sujet, il faudra d'abord que le propriétaire en fasse la demande au Bureau des Annales Nationales du Bétail sur une formule préparée à cette fin. On pourra se procurer des formules de demande d'enregistrement en s'adressant soit au Bureau des Annales Nationales du Bétail, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, soit au Secrétaire de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe, ou aux bureaux des agronomes régionaux à qui nous ferons parvenir un certain nombre de ces formules.

Dès que le Bureau des Annales Nationales aura reçu une demande d'enregistrement pour un animal, il fera parvenir une demande d'inspection pour cet animal au Secrétaire de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens. Le Secrétaire classifiera les demandes d'inspection qu'il recevra, en les groupant district par district, et dès qu'il aura reçu un nombre suffisant de demandes d'inspection pour des chevaux d'un même district, il avisera les propriétaires

(Suite à la Page 266)

CHE

Les jeunes éle

Détails sur le conc

Le jeunes éleveurs a
année, leur journée à l
Lachute. C'est la deuxiè
qui se continuera aux g
ns régionales et provi
ère de ces sections aya
à l'exposition d'Ormstow
juin dernier.

Les clubs de Jeunes E
chute et de St-Eustache
ce concours lors de l'exp
chute.

Dans la Classe 1, tro
génisses furent montrées
génisses Ayrshires croisé
Lachute, un groupe de gé
trées Ayrshires des deux
pe de génisse Holsteins en

Le jeune Jean Bélang
St-Eustache remporta le
pionnant avec sa gén
"Adelle", et le jeune Jea
du C. J. E. de St-Eust
championnat de réserve
Holstein "Jeannine Mai

Dans la Classe 2, il y eu
de trois génisses. La pal
de St-Eustache, pour le
génisses Ayrshires enregi

L'exposition se termin
ours de compétence en
prirent part 20 membres
nisses.

Dans le jugement de
tient compte des points
lette de l'animal, sa pr
entraînement, l'habileté
veur à le bien présenter.

Le jeune éleveur Jea
du C. J. E. de St-Eustac
queur de ce concours
Holstein "Jeannine Mai

M. McOuat, en donn
de son placement, souli
tion et l'entraînement du
tête; il fit remarquer au
éleveur Dorion fut atten
pendant toute la durée
sans se laisser distraire p
sait autour de lui. Les
membres méritèrent aus
spéciale; mais M. McOu
que les concurrents de la
n'avaient pas apporté as
aux sujets qu'ils montra

M. Fleury expliqua e
currents de langue fran
es de M. McOuat.

Ce concours était sous
M. J. P. Fleury, du M
de M. Alex. Bothwell, du
vincial, et de M. Jas. Ma
missaire de l'exposition.

EPHREM BOUD

SECTION DES JEUNE
EXPOSITION DE LAC
CLASSE 1

Génisses croisées Ayrshi
Roger; 2. Annie Black;
land; 4. Lawson Kenn
Gordon; 6. Ross Go
Lachute.

Génisses Ayrshire enregi
Bélanger, C. J. E.,
2. Delmar Copeland,
chute; 3. Rosaire Bélis
Eustache; 4. Maurice
E., St-Eustache; 5.
C. J. E., St-Eustache;
C. J. E., St-Eustache
uellet, C. J. E., Lach
ettyle, C. J. E., Lach

Génisses Holstein:—1. J
2. Gérard Maisonne
Boa; 4. Albert Boa;
quette; 6. Willie Boa;
vost.

Grand champion:—Jean
E. St-Eustache, avec
shire, "Adelle".

Grand champion de rése
Dorion, C. J. E., St-
sa taure Holstein, "
des Braves".

Classe 2 (groupe de gén
cle de St-Eustache; 2.
chute.

Classe 3, Compétence
(Showmanship)—1. J
rion; 2. Jean Bélang
Copeland; 4. Keith B